

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 9 (1994)
Heft: 1

Rubrik: Ausbildung und Weiterbildung = Formation et perfectionnement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zielpublikum der Fachgruppentätigkeit sind bestimmt einmal die SVD-Mitglieder. Bewusst werden die CHOLUG-Dienstleistungen aber allen, auch nicht im SVD organisierten Online User offen gehalten. Ebenso soll dem Umstand Rechnung getragen werden, dass die schweizerische Dokumentationszene sowohl grosse, an high tech gewöhnte Benutzer kennt, als auch solche, die noch nicht regelmässig Online User sind.

Im Umfeld des 17. internationalen Online Information Meeting wurde die CHOLUG schon am 10. Dezember 1993 in die Vereinigung der europäischen nationalen Online User Gruppen, EUROLUG, aufgenommen. Anlässlich dieser Aufnahmesitzung in London intervenierten für die CHOLUG Nicole Gullu-Isler, Vizepräsidentin der CHOLUG, und Philippe Haymoz-Gerzon, so dass der CHOLUG

innert kürzester Frist auch die europäische Anerkennung und Vernetzung gesichert wurde. Dem Kreise der CHOLUG-Verantwortlichen gehören bis zum heutigen Zeitpunkt schon an:

- Trauthild Vogel, Präsidentin,
- Nicole Gullu-Isler, Vizepräsidentin
- Marie-Christine Jaeger-Firmenich und
- Jürg Hagmann, Vertreter des SVD-Vorstandes.

Die Sitzzahl wurde ausdrücklich offen gelassen. Interessenten stehen die Türen weit offen! Zwei Sitze werden eigens der BBS zugewiesen, in der Meinung, sie könnten von Vertretern sowohl aus einer grösseren als auch aus einer kleineren oder mittleren Bibliothek besetzt werden.

Die erste Zusammenkunft der CHOLUG-Verantwortlichen fand am 26. Januar 1994 in Zug statt.

Theo Brenzikofer

Ausbildung und Weiterbildung / Formation et perfectionnement

Nouvelles de l'École supérieure d'information documentaire, Genève

Il y trois ans l'École supérieure d'information documentaire de Genève introduisait son nouveau plan de formation. L'évaluation critique du programme a eu lieu dans le courant du printemps 1993. Cette démarche nous a permis d'avoir une vue très précise des enseignements dispensés à l'École et de leur répartition dans le cursus scolaire. Après réflexion et concertation des milieux professionnels, nous avons également décidé de concentrer les sept mois de stages sur trois lieux – et non plus quatre comme précédemment. La présentation qui suit expose en quelques lignes l'état actuel du programme tel qu'il est proposé à nos étudiants.

Procédure de sélection

L'école accepte, chaque année, 25 étudiants. À l'admission, une maturité ou un titre jugé équivalent est exigé. Il est également possible de poser sa candidature «sur dossier». Conditions: avoir 23 ans ainsi qu'une expérience professionnelle de trois ans et prouver la maîtrise d'une langue étrangère.

Les candidats sont sélectionnés sur la base de leur curriculum vitae, d'un examen d'une durée de trois heures et demie et d'un entretien d'une demi-heure. Une solide motivation ainsi qu'un résultat satisfaisant à l'examen sont les critères retenus lors de la sélection.

A titre d'exemple, cette année, 57 dossiers de candidature ont été soumis à la Commission des admissions.

Le plan d'études

En 1990, le nouveau plan de formation adopta les principes suivants:

- étendre de façon substantielle nos enseignements aux domaines de la documentation et de l'archivistique;
- structurer l'enseignement en alternant théorie et pratique. Les stages sont aujourd'hui intégrés dans les trois années d'études;
- inclure le travail de diplôme dans la troisième année d'études.

Enseignement

L'enseignement théorique correspond à près de 1800 heures de cours.

L'enseignement est subdivisé en treize domaines: *Approche globale*: introduction à la profession, visites de SID¹. Semaine d'introduction et semaine de bilan².

Bibliologie: histoire de la profession.

Sélection et acquisition des documents: modes d'acquisitions, sélection des documents, constitution des collections et politique de développement des fonds.

¹ SID = Services d'information documentaire, c'est-à-dire, les bibliothèques, centres de documentation et dépôts d'archives.

² Les études commencent par une «semaine d'introduction» qui a pour but de faire comprendre aux étudiants, d'une manière générale, l'organisation d'un service d'information documentaire, ainsi que le fonctionnement de la bibliothèque de l'E.S.I.D.

La «semaine de bilan» aide les étudiants à faire le point sur les connaissances acquises, en répondant à leurs interrogations, et en leur donnant parallèlement des pistes qui leur permettent de trouver le travail de leur choix et mettre en valeur leurs compétences.

Description bibliographique: description physique, catalogage (des imprimés aux documents audio-visuels), selon les méthodes manuelles ou informatiques.

Analyse documentaire: définition du contenu des documents par les techniques d'indexation, de classification.

Traitement des archives: techniques de traitement et d'organisation des documents à archiver.

Bibliographies et référence: maîtrise des outils bibliographiques et des techniques de recherche de l'information. La recherche en ligne et sur CD-ROM.

Diffusion et services au public: mise en valeur des collections par l'élaboration de produits documentaires, par exemple «dossier documentaire».

Marketing: savoir promouvoir les SID. Connaissances des techniques d'enquête et de publicité. Un projet marketing est réalisé sur mandat d'un service.

Communication: techniques de communication dans le cadre professionnel, psychologie des usagers, théorie de la communication.

Gestion: gestion des ressources humaines, gestion financière. Conservation physique des documents. Organisation des institutions.

Informatique: connaissances des ordinateurs et de l'informatique documentaire ainsi que de logiciels utilisés dans le cadre des SID.

Milieux professionnels: fonctionnement particulier de certains SID ou collections, tels les centres de documentation, les archives audio-visuelles, etc.

Les cours à choix³: restauration, création d'un plan de classement, analyse de la valeur des produits et services documentaires, méthode de recherche en histoire, etc.

Chaque domaine d'enseignement est placé sous la responsabilité d'un formateur qui a pour tâche, en collaboration avec les enseignants extérieurs, de structurer et de coordonner le contenu des cours, d'en définir les objectifs, la durée et l'évaluation.

Les stages

Durant leurs études, les étudiants effectuent trois stages d'une durée totale de sept mois, qui peuvent avoir lieu dans des bibliothèques, des centres de documentation ou des dépôts d'archives. Ils ont des objectifs pédagogiques précis, tant sur le plan technique que sur celui de la communication dans un cadre professionnel.

Le travail de diplôme

Le travail de diplôme est réalisé au cours de la troisième année d'études, dans un premier temps à raison d'un jour par semaine, puis, dès mi-avril, à plein temps.

Le travail de diplôme peut prendre diverses formes:

- «classique»: réalisation d'un mandat précis pour un SID, comme par exemple l'informatisation d'un service, l'organisation d'une documentation ou d'un fonds d'archives, l'indexation de cassettes vidéo.
- «analytique»: réflexions sur des pratiques professionnelles, comme par exemple les acquisitions des bibliothèques municipales, ou la politique de diffusion d'un centre de recherche.

- «théorique»: étude scientifique ou état de la question sur divers aspects de notre profession: la censure, la statut des courtiers en information en Suisse.

Les permanents de l'école peuvent maintenant prendre la direction de travaux de diplôme – qui restent cependant la plupart du temps dirigés par des professionnels.

L'école a entamé une réflexion sur l'organisation de la mise sur pied d'une «unité de recherche appliquée» qui nous permettra, d'ici quelques années, de nous consacrer à des projets de recherche appliquée. En effet, le domaine des sciences de l'information est très vaste et peut faire l'objet de nombre d'études: par exemple, le rôle de l'information dans le cadre de nos institutions, l'analyse des besoins d'une classe d'utilisateurs.

L'E.S.I.D. – haute école spécialisée?

Dans le mouvement du 29 mars 1993 qui a réuni toutes les instances de la formation en information documentaire en Suisse, et qui a conduit à la création d'un groupe de travail sur un programme-cadre, l'E.S.I.D. souhaite adopter le statut d'HES (haute école spécialisée). Elle aspire également à une harmonisation des formations dans notre domaine en Suisse ainsi qu'à leur intégration dans le champ plus large de la formation en Suisse et, dans la mesure du possible, dans un cadre européen.

Sans entrer dans une définition des contenus, ce groupe de travail a pour mandat de définir le programme-cadre en sciences de l'information pour les diverses formations de base. Le groupe de travail «programme-cadre» publie régulièrement un compte-rendu de ses travaux dans ARBIDO-B.

La situation de la «formation en information documentaire» se trouve aujourd'hui à un stade chaotique. L'ambition qui nous conduit à délimiter le cursus de l'école dans le cercle suisse des formations de niveau universitaire, – sans oublier cependant l'enjeu européen – constitue un défi passionnant pour les années futures.

Yolande Estermann Wiskott, Responsable d'école
28, rue Prévost-Martin
1211 Genève 4
Tél. 022 / 320 93 11

³ Seuls 80 heures en troisième année constituent un enseignement à choix pour les étudiants.